



# ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 33 - juin 2019



## ÉDITO



Depuis plusieurs mandats les parents d'élèves l'attendaient... notre nouvelle école va enfin sortir de terre.

Les appels d'offres des marchés pour le groupe scolaire sont d'ores et déjà ouverts à la consultation. L'attribution des marchés et la signature de ceux-ci devraient intervenir d'ici le mois de juillet.

Les travaux de terrassement et de maçonnerie débuteront dès cet automne. La phase de travaux de construction devrait durer environ 16 mois.

Pour assurer le suivi administratif et technique, la Municipalité s'est appuyée sur les compétences de M. Granger, de la société AMOME.

Nous sommes heureux que ce projet structurant pour l'avenir de notre commune voit enfin le jour. Le nouveau bâtiment de plus de 1000 m<sup>2</sup>, placé au cœur du centre du chef-lieu regroupera tous les enfants scolarisés sur la commune.

Cet ouvrage viendra en complément des infrastructures existantes, de manière harmonieuse. Le bâtiment a été pensé comme un lieu de vie et d'usage: en premier lieu à l'attention de nos enfants, mais également en dehors des temps scolaires pour les associations sportives (salle d'activités et de motricité) et pour les concitoyens souhaitant fréquenter la nouvelle bibliothèque municipale.

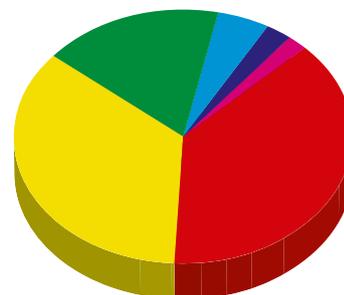
Depuis plusieurs mois vous avez pu constater des travaux sur la route de la Muraz à l'entrée du chef-lieu, depuis le chemin du Bœuf. La phase 1 qui comprenait l'enfouissement des réseaux (France Télécom et Erdf) est maintenant terminée. La société Tarvel, en charge de l'intégration paysagère et de la sécurisation des piétons, procède maintenant à l'aménagement des trottoirs et à la mise en place de lisses en bois qui permettront de rendre plus paisible le cheminement piétonnier vers le groupe scolaire et le chef-lieu.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été et de bonnes vacances estivales.

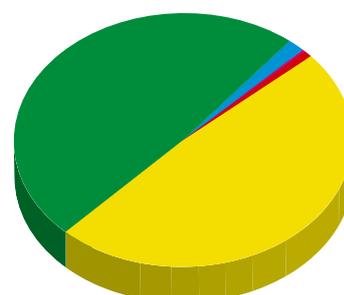
Marc Bléteau & Vincent Moreau

## BUDGET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

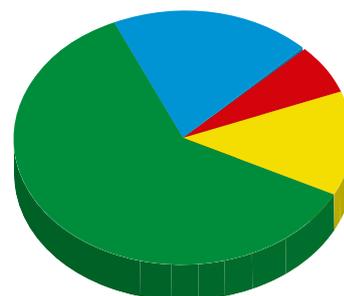
Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	266 598,66
Charges de personnel	247 296,49
Autres charges gestion courante	120 049,89
Charges financières	33 897,85
Atténuations de produits	18 509,00
Opérations d'ordre entre section	12 203,53
<b>Total</b>	<b>698 555,42</b>



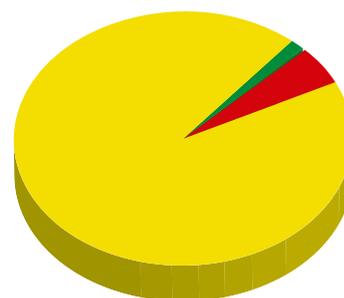
Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	10 712,74
Impôts et taxes	474 727,13
Dotations et participations	476 250,67
Autres produits gestion courante	18 011,22
Produits Exceptionnels/Financiers	374,86
Atténuations de charges	20,23
<b>Total</b>	<b>980 096,85</b>



Dépenses d'investissement	Montant en €
Immobilisations incorporelles Urbanisme/Site internet	25 814,96
Immobilisations corporelles Acquisition Matériels	51 935,09
Immobilisations en cours/ Travaux Bât/Voirie	238 022,96
Remboursements d'emprunts	75 407,49
<b>Total</b>	<b>391 180,50</b>



Recettes d'investissement	Montant en €
Subventions d'investissement	44 572,00
Dotations Fonds divers Réserves	797 630,21
Opérations d'ordre entre sections	12 203,53
<b>Total</b>	<b>854 405,74</b>

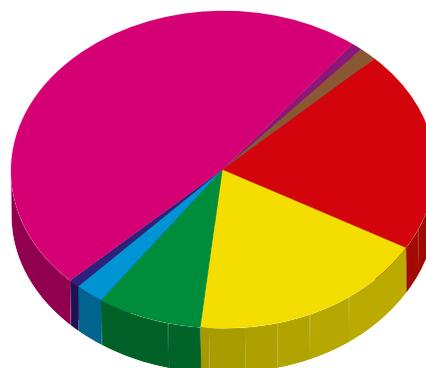


## BUDGET 2019 : DETTES ET CRÉANCES À LONG TERME

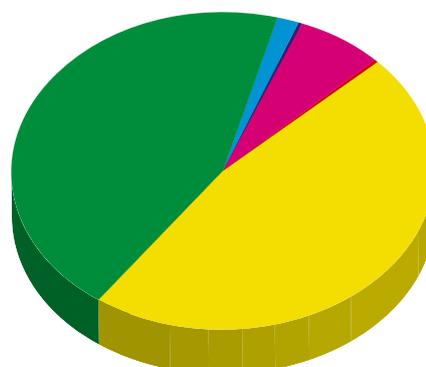
Créances	Dettes en capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Annuités à payer	
	Montant	Intérêts	Capital
1 emprunt au Crédit Agricole Des Savoie	56 250,00	2 303,00	15 000,00
Prêts SCANNÉ 74 (Syndicat d'électricité des Énergies et d'Équipements de la Haute-Savoie)	791 838,00	29 348,00	59 981,00
<b>Total</b>	<b>848 088,00</b>	<b>31 651,00</b>	<b>74 981,00</b>

## BUDGET PRIMITIF 2019

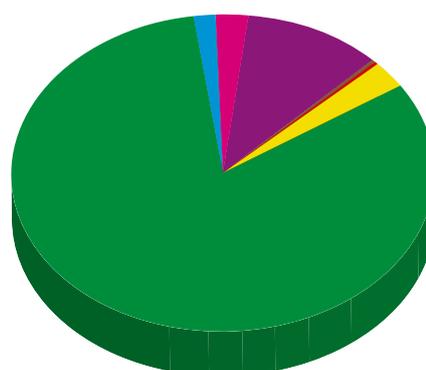
Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	332 200,00
Charges de personnel	298 000,00
Autres charges gestion courante	127 000,00
Charges financières	34 660,00
Dépenses imprévues	13 664,41
Virement à la section d'investissement	770 000,00
Opérations d'ordre entre section	14 573,00
Atténuation de produits	20 000,00
<b>Total</b>	<b>1 610 097,41</b>



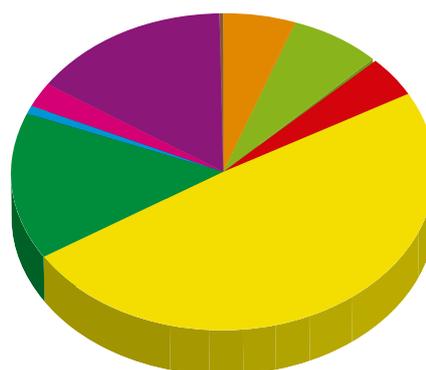
Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	5 500,00
Impôts et taxes	474 312,00
Dotations et participations	448 581,00
Autres produits gestion courante	18 000,00
Produits exceptionnels	740,21
Résultat reporté	662 964,20
<b>Total</b>	<b>1 610 097,41</b>



Dépenses d'investissement	Montant en €
Immo. incorp. urba/logiciels	16 000,00
Immo. corporelles Acquis. Matériel	148 740,41
Immo. en cours/travaux Bât/voirie	4 178 000,00
Remboursements d'emprunts	75 881,00
Autres immos financières	600,00
Opérations patrimoniales (Syane)	125 590,66
Reste à réaliser	546 713,75
Dépenses imprévues	2 112,93
<b>Total</b>	<b>5 093 638,75</b>



Recettes d'investissement	Montant en €
Subventions départementales	224 000,00
Emprunt	2 500 000,00
Emprunt relais	760 000,00
Dotations - FCTVA/TLE	50 082,00
Dépôt et cautionnement reçus	1 500,00
Opérations patrimoniales (Syane)	125 590,66
Virement de la section de fonctionnement	770 000,00
Opérations d'ordre entre sections	14 573,00
Solde d'exécution reporté	284 248,09
Reste à réaliser	363 645,00
<b>Total</b>	<b>5 093 638,75</b>



## COMMUNE : CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Les enfants de l'école ont été stoïques, ils ont fait face aux intempéries tout au long de la cérémonie et se sont montrés patients lors de la lecture du message du ministre, à l'énoncé des soldats du monument aux Morts. Ils ont superbement interprété deux couplets de la Marseillaise sous l'autorité de la directrice Céline Vervoux. Cette commémoration du 8 mai marquera certainement leurs mémoires par l'occasion privilégiée et solennelle de rappeler à tous l'identité d'une nation.

André Girard

## COMMUNE : FÊTE DES MÈRES



C'est avec beaucoup de plaisir que le Conseil Municipal et les membres du CCAS ont accueilli un grand nombre de mamans à l'occasion de la fête de mères.

Les enfants, les papas et les grands-parents étaient présents aussi.

La famille est importante pour transmettre les valeurs essentielles de notre société.

Nous avons offert une fleur aux jeunes mamans de 2018 et 2019 et une rose a été remise à toutes les mamans présentes dans la salle.

Merci à Madame VERVOUX Directrice, et aux enfants de l'école qui avaient préparé de beaux poèmes. Ils ont été applaudis avec beaucoup d'émotion.

Et un petit « jus de fruit » apéritif d'honneur a été servi pour clore la cérémonie.

Marie BAUD

## COMMUNE : ARBU'COLOR

**D'année en année, la course colorée à Arbusigny fait de plus en plus d'adeptes!**

C'est une course colorée dans le cadre d'octobre rose, pour sensibiliser et soutenir la recherche contre le cancer du sein.

Elle aura lieu le samedi 5 octobre 2019, à partir de 9h00 à Arbusigny.

Il y aura également une table ronde sur le cancer du sein le vendredi 4 octobre 2019 à 20h00 à la salle des fêtes d'Arbusigny

Alors, si toi aussi tu aimes marcher ou courir dans la nature, si tu aimes rire et t'amuser, si tu veux passer un bon moment seul, en équipe, en famille ou entre amis, si la recherche contre le cancer du sein te touche et que tu veux faire partie de l'avancée du progrès pour éradiquer cette maladie, rejoins-nous!

Pour t'inscrire, tu peux dès maintenant:

- Aller sur Facebook Arbu Color
- Te rendre au salon de coiffure et d'esthétique FRANGE & DEMON à Cornier

- Visiter le site internet de Fanny, coach sportive, HEDONIA COACHING

- Aller au tennis de Reignier le jeudi soir
- Auprès de Carmen et Florence pour celles et ceux qui les connaissent

Et si tu n'aimes pas bouger, ou que tu es déjà pris le 5 octobre parce que Tante Berthe a décidé de t'inviter mais que tu veux quand même participer, direction ton ordi, ta tablette, ton téléphone et tu peux aller sur Leetchi faire un don!

Quoi que tu décides de faire, Arbu Color te remercie pour ta participation!

**Pour que la maladie rime aussi avec**

**VIE,**

**Soutenez ARBU'COLOR**

## COMMUNE : PLANTATIONS MFR



**Des fleurs qui annoncent l'été.**

5 jeunes en formation CAPa 2<sup>e</sup> année horticulture à la Maison Familiale Rurale de Bonne, encadrés par leur formateur Jean-Claude BUCHAUD ont mis en place les plantes à floraison estivales dans les diverses jardinières du centre village d'Arbusigny (géraniums, lierres, scaevolias, bégonias...)

Ce chantier a donc permis aux jeunes, de mettre en situation les plantes produites dans leur entreprise de stage toute au long de l'année, de la multiplication à la plante finie.

Chaque jeune a pu mettre ainsi en avant ces talents créatifs, d'association des couleurs est des formes.

Une bonne expérience pour chaque jeune et un travail apprécié de la municipalité.

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 février 2019

Présents : Mme Régine REMILLON - M. Marc BLETEAU  
Mme Marie BAUD - M. Serge JACQUEMOUD  
- Mme Jannick GRANIER - M. Pierre MORETTI -  
Mme Marjorie DUVERNEY-BOISIER - Mme Sylvia  
DUSONCHET.

Absents excusés : M. Vincent MOREAU (pouvoir à  
Mme REMILLON) - Mme Marylène DAIGUEMORTE -  
Mme Maryse MICHALAK.

Absents : M. Jacky DURET - M. Kévin GRASSONE -  
Mme Sonia TAGLIOLI.

1) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 3 décembre 2018, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Le conseil autorise Madame Le Maire à signer l'avenant à la convention entre la Préfecture et la Commune pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité concernant les documents de commande publique.

3) Concernant le plan de financement programme 2018-Opération « Travaux d'électrification route de la Muraz », le conseil accepte le taux intérêt de 1,55 % au lieu de 2,27 % (taux négocié par le Syane auprès de leur banque).

4) Le conseil valide le principe de recourir au service de mise à disposition d'agents du Centre de Gestion pour effectuer le remplacement de fonctionnaires momentanément absents et autorise Madame Le Maire à signer la convention permettant de faire appel à ce service.

5) Le conseil autorise Madame Le Maire à conclure la convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du centre de gestion.

6) Informations diverses : suite à un arrêté préfectoral du 10 janvier 2019 les membres des commissions de contrôle chargés de la régularité des listes électorales sont nommés pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ainsi les nouveaux membres sont M. Duret Jacky, Mme Michalak Maryse, M. Vachoux Esther et deux membres de la 2<sup>e</sup> liste soit Mme Sylvia Dusonchet et M. Grassone Kévin.

Avenant au marché concernant le P.L.U. : le marché initial prévoyait la tenue de 20 réunions afin de mener à terme la procédure d'élaboration du futur PLU. Il se trouve que la complexité du dossier et la masse de travail demandée ont nécessité 11 réunions supplémentaires, notamment en interne entre les élus et le bureau d'études pour un montant de 6600 € TTC.

Le conseil prend acte de la décision communautaire de la CCASalève du 12 décembre dernier concernant le salage et le déneigement des voiries en ZAE et de la déchèterie.

Un cahier de doléances est à la disposition du public au secrétariat de mairie. Une réunion « Grand Débat » est prévue le lundi 4 mars 2019 à 20 h à la salle des fêtes d'Arbusigny.

Avis favorable pour le passage sur la commune d'Arbusigny du 29<sup>e</sup> rallye automobile national des Bornes qui aura lieu les 21 & 22 juin 2019.

Dans le cadre de projets pédagogiques d'éducation artistique et culturelle pour des enfants d'Arbusigny, le conseil valide la subvention de 630 € (incluse dans la subvention 2019 de l'APE d'Arbusigny), la subvention de 50 € (Lycée Guillaume Fichet) et la subvention de 30 € (École La Chamarette).

Accord pour devis suivant : alimentation électrique du local du cimetière : 3552 € TTC (Concept Energy).

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance : Marc BLETEAU  
Maire : Régine REMILLON

### COMPTE RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 11 mars 2019

Présents : Mmes & M. : Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER-DUVERNEY - Sylvia DUSONCHET.

Absentes excusées : Mme Régine REMILLON (pouvoir à M. Bléteau) - Mme Jannick GRANIER.

Absents : M. Esther VACHOUX - Kévin GRASSONE  
Mme Sonia TAGLIOLI.

1) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 février 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Suite à la présentation du compte administratif 2018 : le compte administratif est adopté à l'unanimité comme suit :

Réalisations de l'exercice :

- Dépenses de fonctionnement = 698 555,42 €
- Recettes de fonctionnement = 980 096,85 €
- Dépenses d'investissement = 391 180,50 €
- Recettes d'investissement = 854 405,74 €

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

(Restes à réaliser à reporter en 2019 :  
dépenses d'investissement = 546 713,75 €  
& recettes d'investissement = 363 645,00 €).

3) Suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2018, le conseil municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation en investissement (recette) = 284 248,09 €

Report en fonctionnement (recette) = 662 964,20 €.

4) Le conseil accepte que soit engagée l'étude de renouvellement du Contrat de Territoire Espace Naturels Sensibles du Plateau des Bornes pour un montant prévisionnel de 41 735 € (le département 74 va être sollicité pour un financement à hauteur de 80 % et la participation des 10 communes, calculée au prorata de la population) pour la commune d'Arbusigny l'autofinancement s'élève à 635,20 €.

5) Considérant que le projet communal d'investissement du confortement du talus et de la réalisation du cheminement piéton « route de la Muraz » est éligible à l'attribution d'une subvention départementale de 20 % (29 595 €) du montant du projet (147 978 € HT) ; le conseil autorise Mme Le Maire à signer tout document afférent à ce dossier de demande de subvention.

6) Accord pour devis/factures suivants : contrat entretien chaufferie-ventilation salle des associations : 744 € TTC. (Ent. Montant) - Réparation éclairage public/changement 5 têtes de candélabres : 3 174,89 € TTC. (Brutelec) - Une paire de filets pour but de Foot : 172,45 € TTC. (Ste Vachoux) - Adhésion à la Salévienne : 35 € - Adhésion Croqueurs de Pommes 74 : 30 €.

Affiché en exécution du Code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Marie BAUD  
Pour Mme Le Maire empêchée : Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Marc BLETEAU

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2019

Présents Mmes M. : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Marjorie BOISIER DUVERNEY - Sylvia DUSONCHET.

Absents : M. Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Pierre MORETTI - Mme Sonia TAGLIOLI - M. Franck YOUYOU.

1) Madame Le Maire informe le conseil que Monsieur Kévin GRASSONE installé en qualité de conseiller

municipal a adressé sa démission reçue en mairie le 12 mars dernier ; M. Franck YOUYOU, suivant immédiat a été installé en qualité de conseiller municipal.

2) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 mars 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Vote des taux d'imposition 2019 de la Taxe d'habitation et des taxes foncières :

Sur proposition de la commission des finances, le conseil accepte de ne pas modifier les taux d'imposition de 2019 des taxes directes locales par rapport à 2017 et à 2018 à savoir :

Taxe d'Habitation : 11,17 %

Taxe Foncière sur bâti : 15,44 %

Taxe F. sur non bâti : 69,69 % (Soit un produit fiscal attendu de 360 077 €).

4) Vote du budget primitif 2019 :

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2019 qui s'équilibre en dépenses et recettes, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement : 1 610 097,41 €.

Section d'investissement : 509 363,75 €.

4) Considérant l'avis favorable du CHSCT du 14 février 2019, le conseil valide le Document Unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'action, document obligatoire dans toutes les entreprises et collectivités. :

5) Questions - Informations diverses :

- Vente du bois communal « Champ du Blessony-Les Guargues Dessous » à M. Jean Contat pour un montant de 500 €. Concernant ce secteur le conseil ne souhaite pas abattre d'autres arbres car il considère que le danger pour les riverains a été écarté par l'abattage réalisé à l'automne.

- M. Bléteau et Moreau, adjoints interviennent sur le sujet du groupe scolaire : compte tenu de la complexité croissante du projet et pour assurer des délais de mise en œuvre raisonnables, ils proposent que soit mandaté un intervenant externe pour accompagner la commune sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

- Accord pour devis/factures suivants : Extincteur pour atelier municipal : 240,30 € TTC. (SICLI) - 50 Stylos étui bois gravure Arbusigny : 894 € TTC. (Décor Express) - Commissaire enquêteur P.L.U. : 6 701,68 € TTC. - Feux d'artifice : 3 500,00 € TTC. (Pyragric Allonzier-La-Caille).

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Le secrétaire de séance : Maryse MICHALAK

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Maire: Régine REMILLON

### COMPTE RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 6 mai 2019

Présents: Mmes & M.: Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER-DUVERNEY - Sylvia DUSONCHET.

Absent excusé: M. Serge JACQUEMOUD (pouvoir à Mme Remillon).

Absent: Mme Sonia TAGLIOLI.

1) Madame Le Maire informe le conseil que Monsieur Franck YOUYOU installé en qualité de conseiller municipal a adressé sa démission en date du 19 avril dernier.

2) Le conseil après en avoir délibéré, par 13 voix dont 11 Pour, 1 Contre et 1 Abstention; approuve l'élaboration du P.L.U.

3) Le conseil après en avoir délibéré, par 13 voix dont 10 Pour, 2 Contre et 1 Abstention, décide d'instituer le droit de préemption urbain sur la zone U et la zone AU du P.L.U.

4) À l'unanimité, le conseil décide de soumettre les travaux d'édifications des clôtures à une procédure de

déclaration préalable.

5) À l'unanimité, le conseil décide d'instituer une augmentation de taux de 0.20 % de la taxe d'aménagement soit désormais une taxe à 2.20 % et d'exonérer de cette taxe toutes les constructions supérieures à 5 m<sup>2</sup> et inférieures à 20 m<sup>2</sup>.

6) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 avril 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

7) Le conseil approuve le virement de crédit suivant: opérations patrimoniales +740,21 €; dépenses imprévues -740,21 €.

8) Accord pour devis/facture suivants: contrat Assistance maîtrise d'ouvrage pour construction du groupe scolaire: 22 200 € HT. (Sarl AMOME Conseils) - Élagage: 1 905 € HT. (Entreprise LYARD).

Affiché en exécution du Code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance: Marylène DAIGUEMORTE  
Maire: Régine REMILLON

## COMMUNE : LUTTE CONTRE LE BRUIT



Arrêté préfectoral en date du 9 novembre 2001.

### Propriétés privées:

Article 4: Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que:

Tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses,

perceuses, raboteuses ou scie mécanique (liste non exhaustive)

Ne peuvent être effectuées UNIQUEMENT:

- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



## APE

L'APE

news



*La rentrée n'est déjà qu'un lointain souvenir.*

*Sans vraiment nous en apercevoir, les mois sont passés, et nous voilà déjà en fin d'année...*

### MARS: Repas dansant costumé

Encore une fois cette année, vous avez été très nombreux à répondre présent lors de cette manifestation. Merci aux maîtresses/maître pour le spectacle chanté et dansé par nos enfants sur le thème des États-Unis. Nous avons tous été très heureux -et très émus- de les voir ainsi. Un autre grand merci aux personnes qui sont venues nous aider à préparer la salle, au service et au rangement. Votre aide a été très précieuse et efficace.

Notre traiteur Étourneau nous a une fois de plus régallés grâce à ses bons petits plats.



### AVRIL 2019: Vide-greniers

Malgré le mauvais temps, vous êtes venus en très grand nombre nous rejoindre en tant qu'exposants ou visiteurs. Merci pour votre participation et votre implication.

### MAI 2019: Vente de fleurs et plantons

C'est avec une immense joie que nous avons pu partager avec vous cette matinée. Vous étiez nombreux à venir nous rendre visite et acheter nos fleurs et plantons. Nous avons désormais hâte de les voir fleurir et pousser dans vos jardins!

À vos agendas - Prochain évènement:

SAMEDI 29 JUIN 2019 • FÊTE DE L'ÉCOLE

Venez nombreux!!!!

#### Les enfants ont besoin de nous !!

Notre capacité d'action dépend directement de la mobilisation des parents. En fonction des envies et des disponibilités de chacun, toutes les implications sont possibles. Nos manifestations permettent de récolter de l'argent pour financer et soutenir les enseignants dans leurs projets d'école que ce soit des sorties (ou même voyage) scolaires ou achats de matériels destinés à nos enfants.

*Vous souhaitez devenir membre de l'APE ?*

*Avoir des renseignements sur notre association, nos missions ?*

*Vous souhaitez nous apporter des idées, des conseils ?*

*Vous souhaitez tous simplement venir partager un moment convivial ?*

**Venez nous rencontrer lors de notre Assemblée générale  
qui aura lieu le vendredi 13 septembre 2019**

Vous pouvez également nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante:  
apearbusigny@yahoo.com



## LOU P'TIOU GOLUS

Les 10 ans de l'association Lou Ptiou Golus ont été fêtés avec succès, lors de notre soirée choucroute en février dernier.

En avril, un moment plus intime avec les fondateurs, les employées, la municipalité, les responsables de la société Leztroy ainsi que les personnes qui ont participé activement tout au long de ces 10 années.

Merci à tous ceux qui ont pris part à ces soirées et pour l'aide apportée.

Merci à Jean-Pierre Duvillard pour la confection de ses 3 excellents gâteaux d'anniversaire.

Merci aux employées et à toute l'équipe Lou Ptiou Golus.



Pour info : Nouveauté rentrée 2019-2020

L'inscription à la cantine et la garderie pour vos enfants se fera via un portail famille:

[https://delta-enfance4.fr/LOU\\_PTIOU\\_GOLUS](https://delta-enfance4.fr/LOU_PTIOU_GOLUS)



## LES ASS MAT' D'ARBU

Les assistantes maternelles de l'association et les enfants vous présentent leurs activités de ce début d'année 2019.

Atelier peinture de janvier des petites mains plutôt à l'aise...!

Nous profitons de la neige de février pour faire quelques tours de luge, seul ou à plusieurs, les nounous étaient bien fatiguées de faire les allers/retours dans la petite pente... Les petits ont bien rigolé...!!



La séance d'avril est animée par des élèves en « CAP petite enfance » du lycée Jeanne Antide de Reignier.

Effectivement nous allons collaborer avec eux plusieurs fois dans l'année, pour que les élèves puissent pratiquer en « réel » mais uniquement sur les animations et temps préparés à l'école.

Après un petit temps d'adaptation des enfants petits et grands, ils ont fait un parcours de motricité adapté à tous, un petit moment d'éveil musical avec manipulation des instruments.

Puis, pour un retour au calme et avant d'achever la séance, les étudiantes lisent des comptines et histoires.

Encore merci beaucoup pour cette expérience, nous leur donnons rdv en juin pour une autre rencontre sur le thème d'activité manuelle.





## LES ASS MAT' D'ARBU



Les futurs parents qui veulent nous contacter peuvent le faire via Facebook:  
ASSMAT d'ARBU

ou aux téléphones suivants :

VALLVERDU Céline  
Présidente 04 50 85 03 09

CHERNOV Tatiana  
Trésorière 04 50 94 40 68

SUATTON Gaëlle  
Secrétaire 06 50 35 95 10

SAXOUD Sylvie  
06 73 92 71 74

VERDON Sandra  
06 07 54 40 74

## JAZZ AUX SOMMETS

### JAZZ AUX SOMMETS

Arbusigny

Dimanche 30 Juin 2019 18h

### JAM SESSION

Musique improvisée et jazz

Ouverture Christine Torres & Co

*Arbusigny*

Après c'est à vous!

SALLE DES ASSOCIATIONS CHEF LIEU  
74930 ARBUSIGNY

Bar petite restauration ouverture des portes dès 17h

Chapeau pour les musiciens  
Adhésion ponctuelle 3€



ZIKYLIA.COM  
FACEBOOK ZIKYLIA ÉVÉNEMENTS



## FOYER : LE TÊTARD TÊTU



**La légende du têtard têtou.**  
**(ou encore un drame de la fin de la biodiversité).**

5 ans, dont 4 avec Michèle Reverbel, une femme incroyable qui ouvre pour vous les multiples fenêtres de sa vie d'éveilleuse d'écriture.

Une poignée de bénévoles qui inventent un programme au fil du temps plus étoffé.

Un village qui peut s'emparer du projet, oser l'aventure ; il peut s'y organiser des expos dans des lieux insolites, l'école et les TAP sont intéressés en amont au thème de l'année pour pouvoir s'y inscrire et y participer pleinement le moment venu, un fil rouge relie ces activités tout au long de l'année ; on s'y balade en calèche sur le plateau des bornes, on s'y retrouve pour échanger des lectures, un projet de pièce de théâtre germe...



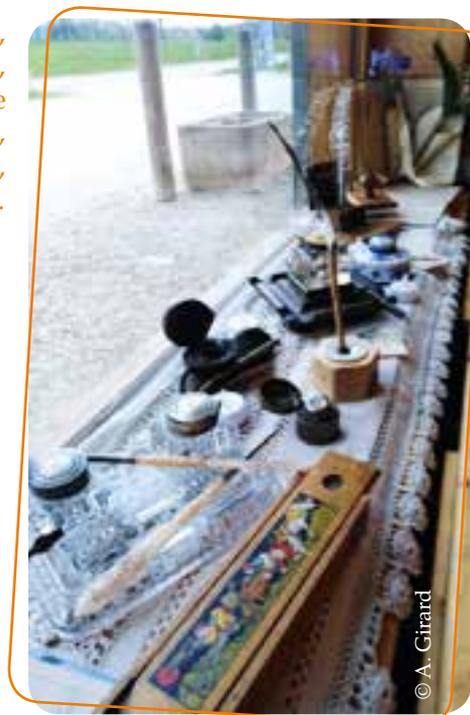
Toutes les années, une scène ouverte, même une spéciale enfants une fois, intime, où on se découvre à travers ses mots, et ceux des autres

Pas un gros financement ? Qu'à cela ne tienne : on va faire venir des artistes, qui pourront loin des diktats uniques de la finance, prendre du temps pour échanger entre eux, avec les visiteurs, laisser toucher les objets, montrer le geste.

Belle bête, non ? On peut même inviter l'école de musique du village d'à côté à animer l'apéro. Si ce n'est pas de l'ouverture, ça ! On a de la chance à Arbu, on a une immense salle des fêtes, on peut en mettre, du monde !

- C'est quand ?
- C'est où ?
- Ça doit être tellement chouette !!
- Ça donne trop envie d'y aller

Je grave,  
 Tu calligraphies,  
 Il édite  
 Nous dessinons,  
 Vous écrivez,  
 Ils créent...



C'était hier...

Et c'était, comme toujours, beau, joyeux, inventif, curieux, sans prise de tête.

Il y a eu de belles surprises, des nouveautés encore, de la chaleur, de la simplicité, des bons desserts après la soupe.

Vous n'avez pas pu venir ?

Quel dommage...





## FOYER : LE TÊTARD TÊTU



© A. Girard



© A. Girard

### Balades en calèches, à la découverte des légendes du Plateau des Bornes.

Le chalet des Bornes a été le théâtre et le point de départ d'une nouvelle découverte de ce plateau des Bornes qui par beau temps ou non renferme toujours une part de son mystère. Même avec ce temps nuageux, bruineux, à la vision neigeuse et froide, à la visibilité estompée, il y avait dans la lecture des légendes du Plateau par Roland Excoffier en duo avec Camille et Ayla quelque chose d'étrange. Ils ont émerveillé leur auditoire par des contes lors des haltes à l'occasion de la troisième édition des « promenades hors du temps ». Régine Excoffier, Marie-Françoise Hug et Sandrine Fernandez s'étaient tournées vers l'association chablaisienne « Les traits en Savoie » composée d'un cheptel de 40 bêtes situé à Excenevex. Son président Serge Raymond Vurat avait délégué cinq équipages, s'ajoutait l'Arbusignien Mickaël Tissot d'Anim'Nature, spécialisé dans les activités nature et découvertes de la faune et la flore. Il s'agissait de promener en calèches et charrettes une cinquantaine de participants le long d'un itinéraire à travers routes et chemins jusqu'à l'étang de Mouille Marin. À l'origine, le Têtard Têtu est issu du Foyer rural, véritable mini MJC au sein de la commune arbusignienne dont il rassemble une quinzaine d'activités pour petits et grands.

À l'actif du Têtard têtou différentes animations dont les festivals en faveur des arts et lettres: écriture, littérature, expositions diverses et plus récemment sa collaboration avec l'épicerie Arbu Services, laquelle réserve une vitrine à cette fin.

André Girard



Dimanche 29 septembre 2019  
à 14 h 30



salle communale d'Arbusigny  
Salle des associations et de projection

Entrée libre



Une conférence de Mme  
Claude de Maany

XVIIIe - XIXe siècles  
au château du SOUGET  
LES COLLOMB D'ARCINE

Vécu d'une famille qui a marqué la commune d'Arbusigny  
et écrit une belle page de l'Histoire de la Savoie.



## FOYER : LE TÊTARD TÊTU



**Faire connaître les richesses du Plateau des Bornes.**

Une affluence de visiteurs avait rallié jeudi dernier la salle des fêtes où l'association Asters présentait divers outils pédagogiques et de communication dans le cadre du contrat de territoire « Espaces Naturels Sensibles ».

Sa signature date du 10 mai 2016 à Arbusigny par le président du Conseil Départemental entouré des Maires des dix communes adhérentes: Arbusigny, Eteaux, Evires, Groisy, La Chapelle-Rambaud, La Muraz, Menthonnex-en-Bornes, Pers-Jussy, Villy-le-Bouveret, Vovray-en-Bornes. Cinq années ont été nécessaires pour réaliser ce projet de territoire de protection et de sa mise en valeur. Préserver l'identité « Plateau des Bornes », il fallait cerner sa délimitation, sa structure administrative fragmentée au paysage rural lié à la domination agricole, 250 sites de zones humides répertoriés. 20 zones humides remarquables (plus de 3000 sur le département sur 8000 ha) et plus de dix d'entre-elles ont bénéficié d'actions préventives. La loi sur l'eau de 1992 avait posé les bases légales pour leurs sauvegardes. Préserver les zones humides, « c'est favoriser l'équilibre des territoires, marais, tourbières mares, prairies inondables » argumentent les délégués d'Asters, le conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie dirigé par le président Thierry Lejeune. Celui-ci a fait état des trente années d'existence Asters qui demeure le fer de lance de cette préservation et de la gestion des 9 espaces naturels de Haute-Savoie qui totalisent une surface globale de 23 000 hectares.



### L'exposition

Des panneaux étaient présentés par thème, notamment celui des papillons *Maculinea*, dans le cadre d'un programme européen franco-suisse POLCCA. L'espèce est protégée car rare en France et en Suisse, sa présence est signe de la qualité du milieu. Autres animations, la maquette des courbes de niveaux du Plateau des Bornes et la découverte des originalités du Plateau grâce à la malle pédagogique.

Avant de présenter au public les lauréats de l'exposition photos qui rassemble 34 clichés exposés autour de la salle des fêtes jusqu'au 24 mai, Odile Montant référente du Plateau, tenait à exprimer sa satisfaction quand au renouvellement par les dix communes du contrat de territoire « Espaces Naturels Sensibles ».

André Girard





FOYER : CINÉ PLEIN AIR

# ARBUSIGNY

## PADDINGTON 2

**CINE PLEIN AIR**



**Mardi  
2 juillet  
2019**

**A partir de 19h : REPAS** (Diots/patates/tomme blanche/tartelette pommes)

Tarif : 11 €, sur réservation uniquement

Cartes en vente :

Arbusigny : Arbu'Services, l'épicerie

La Muraz : Aux délices du fournil

Tous renseignements au 04 50 94 56 77 et sur notre site

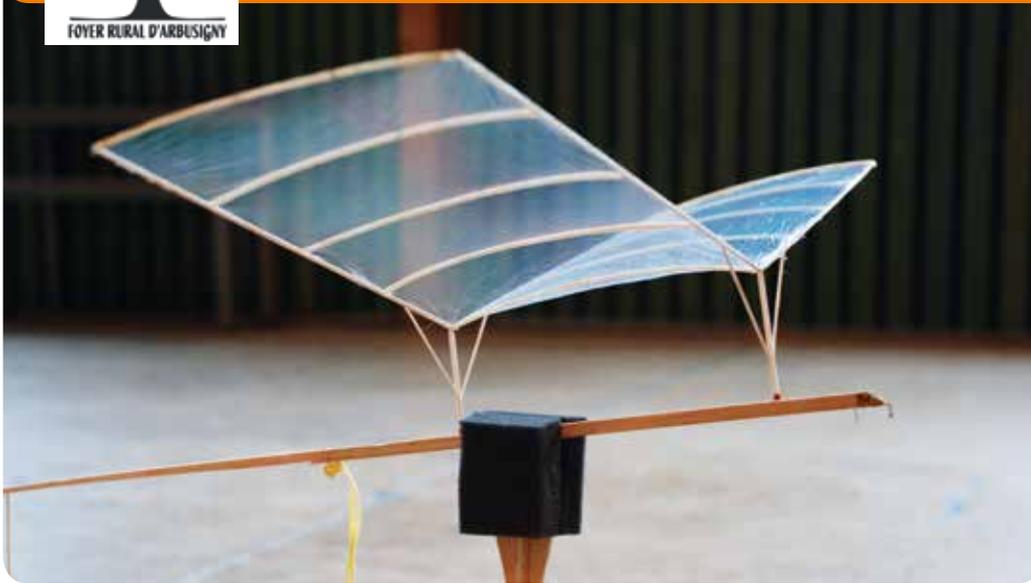


**Vers 22h : FILM GRATUIT** en Plein Air (dans la salle des fêtes en cas de pluie)

**[www.foyer-arbusigny.fr](http://www.foyer-arbusigny.fr)**



## FOYER : AÉROMODÉLISME



Après quelques séances de test sous le nom de « Petits Objet Volants », l'activité aéromodélisme s'est affiliée à la Fédération Française d'aéromodélisme.

Le club se spécialise dans le vol libre d'intérieur. Cette discipline est à la portée de tous et ne nécessite pas de gros investissements. Le but est de réaliser des vols les plus longs possible dans une salle, sans radiocommande. Les engins utilisés sont construits en balsa et entoilés avec un film plastique très fin. L'hélice est actionnée par un élastique de 1,5 gramme.

Tout l'art de cette activité est dans la maîtrise du poids de l'avion (3 grammes pour un modèle de débutant). Cela requiert de la précision, de la minutie et beaucoup de self contrôle pour des vols dans un silence absolu, envoûtants et magiques. Un véritable travail d'orfèvre pour une activité aux antipodes des clichés en aéromodélisme.

Un reportage en photos et vidéos est disponible sur le site du foyer à l'adresse suivante :

<http://www.foyer-arbusigny.fr/volants.htm>

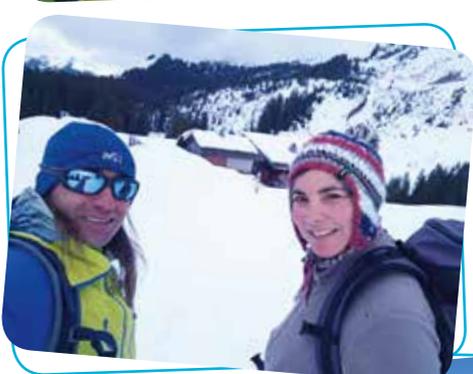
Laurent Thevenon





## ÉVOLUTION

L'actualité des grands moments de ce début 2019 de l'association en images...



### Un début de saison en trombe...

Du ski de randonnée, du ski alpinisme, de la raquette, un séjour dans les gorges du Verdon pour de l'escalade, du cheval, de l'aquarando, de la randonnée, de la visite... Accompagné par nos amis de Trace Communes... De la formation cartographie orientation, de la via ferrata, et au moment d'écrire ces quelques lignes, le départ pour le premier trekking de la saison au Cinque Terre en Italie...



## ÉVOLUTION



**Qu'est-ce que le bénévolat? Et qu'est-ce qu'un bénévole?**

Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif: Association, ONG ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est

appelé bénévole. L'étymologie du mot vient du latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté ». Il n'existe pas de définition juridique du bénévolat, mais on s'accorde à dire qu'un bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.

En effet, le bénévolat est une situation dans laquelle une personne apporte de son temps et ses compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. Il se distingue donc de la situation de travail.

**Pas de bénévoles en France**

=

**pas d'activités diverses et variées pour la collectivité!**

CONTACT Association ÉVOLUTION

evolution74930@gmail.com

<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny>

<https://www.youtube.com/channel/UCkezKZgo7yGIRxy58ai-7rw>

## MAISON DU SALÈVE



### BIENVENUE AUX CURIEUX DE TOUTE NATURE !

Venez découvrir la Maison du Salève, un site culturel chaleureux et vivant aux pieds du Salève. Expositions, visites guidées, ateliers, sorties nature, évènements... un programme riche tout au long de l'année!

Découvrez l'histoire de cette montagne étonnante dans l'exposition « Le Salève, une montagne et des hommes ». La proximité de Genève, la curiosité des scientifiques et des sportifs, l'ont transformées en véritable terrain de découverte des sciences de la nature et d'expérimentation des sports de montagne.

Saviez-vous que la varappe et les secours en montagne étaient nés ici, au Salève ?

### DÈS LE 6 JUILLET, NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE « LES QUATRE SAISONS ».

Continuez la visite avec la nouvelle exposition temporaire « Les quatre saisons », une exposition interactive pour les 3-7 ans. Tout au long de l'année la météo n'est pas la même. Il fait froid, il fait doux, il



fait chaud et parfois même très chaud... Parfois il pleut un peu, beaucoup et parfois même il neige! Ce sont les saisons. Découvrez ce phénomène à travers plusieurs manipulations, numériques ou non, mais toujours ludique!

Après la visite appréciez un moment de détente dans le jardin avec un pique-nique ou un goûter et pourquoi ne pas suivre le parcours découverte qui emprunte le sentier de Saint-Jacques de Compostelle? Venez partager de bons moments en famille! Découvrez le programme complet de nos animations sur [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com).

**LA MAISON DU SALÈVE**  
775, route de Mikerne  
74160 PRESILLY/FRANCE  
Tél.: + 33 (0)4 50 95 92 16  
Fax: +33 (0)4 50 37 05 39  
[info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)  
[www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)

#### Horaires d'ouverture

**Février à juin / septembre à décembre:**

mercredi, samedi et dimanche de 14h00 à 18h00

**Juillet / août:**

du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

**Vacances scolaires (zone A):**

du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00

**Fermeture en janvier, le 1<sup>er</sup> mai, le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, le 25 décembre.**

**Pour les groupes,** possibilité de visite tous les jours sur réservation (sauf lundi et dimanche après-midi et fermeture de janvier).

**Adultes: 6 €**

**De 6 à 18 ans: 3 €**

**Moins de 6 ans: gratuit**

**Entrée famille: 15 €**

(2 adultes + 1 à 4 jeunes)

**Exposition temporaire: 2 €**

(gratuit pour les moins de 6 ans)

**Autres tarifs sur demande**

## PROXIMITI

**Proxim iTi:**  
**8 nouvelles lignes régulières bientôt en service.**

Dès la rentrée de septembre, pas moins de 8 nouvelles lignes régulières seront en service sur le territoire couvert par Proxim iTi, dont 2 nouvelles lignes sur la Communauté de Communes Arve et Salève.

Parmi celles-ci sera créée une ligne au départ d'Arbusigny à destination de la gare d'Annemasse et transitant notamment par la gare de Reignier pour rejoindre le Léman Express. Plus d'info prochainement sur [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr)

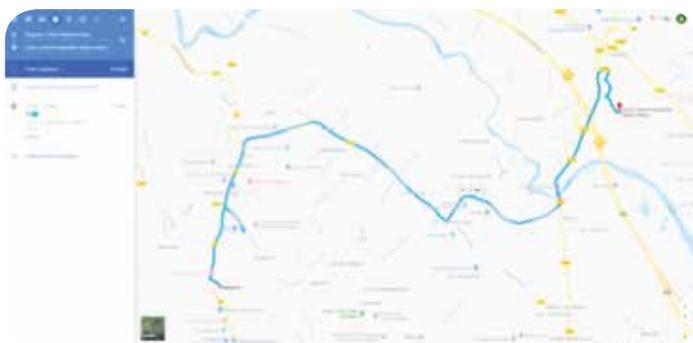


**Retrouvez les lignes régulières Proxim iTi sur Google Maps.**

À quelle heure passe la prochaine ligne Proxim iTi? où se situe l'arrêt le plus de chez moi? comment puis-je combiner les lignes Proxim iTi avec le TER ou le réseau TAC? Les lignes A, B et C sont désormais sur le calculateur d'itinéraire Google Maps présent sur tous les smartphones. Rien de plus simple: rendez-vous sur Google Maps et renseignez votre point de départ et votre point d'arrivée: votre résultat s'affiche tout de suite!



Google Maps



**Transports scolaires: impacts et coût de ce service public.**

Proxim iTi est en charge de l'organisation des transports scolaires sur votre commune et vous vous présente quelques données sur le fonctionnement de ce service indispensable au bon déroulement de la scolarité de vos enfants.

**Les transports scolaires: combien ça coûte?**

100 € sont demandés par enfant et par an pour l'inscription aux transports scolaires. Ce montant est cependant loin de couvrir l'ensemble des coûts d'organisation et de fonctionnement de ce service. Ils se décomposent par élève, comme suit:

**Coût moyen de fonctionnement des cars par enfant:** 1060 € (autocars, carburant, conducteur...)

**Coût moyen d'organisation des transports scolaires par enfant:** 75 € (gestion des inscriptions, carte de transport, personnel administratif, assurance...)

**À cela s'ajoute l'ensemble des coûts indirects:** aménagement des arrêts, entretien des routes...

**Ainsi, les frais d'inscription demandés couvrent moins de 10 % des coûts réels de fonctionnement majoritairement financés par la collectivité.**

**Des inscriptions de confort: un coût supplémentaire**

Il faut ajouter que de nombreuses inscriptions aux transports scolaires, sont faites au cas où... pour dépanner. Or, cette pratique n'est pas sans conséquence puisque le calibrage des cars et du nombre de places assises se fait sur le nombre maximum théorique d'élèves à transporter. Les relevés de fréquentation, désormais comptabilisés quotidiennement, permettent de constater que la fréquentation réelle sur certains circuits ne dépasse pas en moyenne 50 % des inscrits, autant de places vides... mais aussi, on peut l'imaginer, de voitures sur la route.

**Plus d'information: [proximiti.fr](http://proximiti.fr)**





#Avril 2019

## VOTRE IP VOUS INFORME

### Enedis face aux aléas climatiques

Anticiper, veiller, alerter, gérer rapidement et efficacement, sans oublier bien sûr, de tirer les leçons des expériences passées : telles sont les cinq étapes clés d'une bonne gestion de crise chez Enedis. Entrez dans les coulisses de cette dynamique...

#### Le réseau, la priorité d'Enedis

En tant que gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, Enedis intègre l'impact des aléas climatiques sur ses infrastructures et sur la résilience des réseaux par sa capacité à s'adapter à ces événements : les réseaux aériens et souterrains, les postes de transformation... Enedis veut constamment répondre à un double défi : une durée de coupure moyenne par client au plus bas, sans dégrader le ratio coût/qualité au bénéfice des clients et de l'économie française.



Pour faire face à ses crises climatiques, une cellule de crise est mise en place pour réparer et réalimenter les réseaux des territoires. Toutes les 3 heures, la cellule de crise organise des points pour remonter les informations du terrain. Les agences de conduite régionales (ACR) sont indispensables pour faire ce diagnostic et déterminer l'ampleur des moyens en hommes et matériels. Un dialogue permanent s'instaure avec chaque région touchée. Les équipes d'Enedis sont également en relation constante avec les services de la Préfecture, les élus, et les AODE.

#### Un incident climatique compte deux phases majeures :

**La veille**, durant laquelle l'entreprise se prépare pour anticiper les éventuelles crises.

Cette phase est très importante car une bonne anticipation permet une meilleure réactivité lorsque la crise se déclenche.

#### La gestion de la crise elle-même.

Prévention, prévision et communication sont les fronts sur lesquels Enedis se bat lors d'aléas climatiques.

#### FIRE : 2 500 femmes et hommes entraînés et du matériel prêt à être déployé

Enedis a instauré une série de mesures pour maîtriser les conséquences des phénomènes climatiques de grande ampleur avec la création de la Force d'Intervention Rapide Electricité (FIRE). Le dispositif permet de mobiliser en quelques heures des techniciens d'Enedis disponibles venant de régions non sinistrées, et d'envoyer aussi le matériel prédéfini qui leur est nécessaire. Au besoin, Enedis fait appel à des entreprises spécialisées (électriciens, routiers, logisticiens, élagueurs, diésélistes...) et à d'autres distributeurs européens qui sont en capacité d'intervenir en toute sécurité sur le réseau électrique.

Une fois sur place, les unités de la FIRE sont prises en charge par les équipes locales qui organisent des «bases travaux», véritables petits camps militaires, à partir desquelles les unités de la FIRE vont se rendre sur les chantiers de réparation.

#### Les premières intempéries de 2019

Le 1<sup>er</sup> février et le 4 avril 2019, nos départements alpins ont connu d'importantes chutes de neige qui ont fortement impactés les réseaux électriques. Grâce à la mobilisation des techniciens d'Enedis Alpes, des renforts d'autres régions, des entreprises prestataires et aux moyens matériels déployés (hélicoptère - drones - groupes électrogènes), tous les clients ont été réalimentés en 48h.

##### En février :

- 40 000 clients (particulièrement en Isère) sont privés d'électricité au plus fort de la crise.
- Déclenchement de la Force d'Intervention Rapide Electricité
- 100 techniciens mobilisés (Enedis Alpes, Bourgogne et Provence Alpes du Sud)

##### En avril :

- 50 000 clients (particulièrement en Haute-Savoie) sont privés d'électricité au plus fort de la crise.
- Déclenchement de la Force d'Intervention Rapide Electricité
- 380 techniciens mobilisés (Enedis Alpes, Bourgogne, Rhône, Auvergne et Provence Alpes du Sud)



## L'ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

### L'actualité DE L'INTERCOMMUNALITÉ

ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ NANGY PERS-JUSSY REIGNIER-ESERY SCIENTRIER

## Prime Chauffage Bois pour la qualité de l'air

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En lançant la Prime Chauffage Bois, la Communauté de Communes Arve & Salève s'engage pour préserver la qualité de l'air. Sur le territoire d'Arve & Salève 53 % de la pollution aux particules fines est causée par le chauffage individuel au bois. La Communauté de Communes propose de remplacer 266 appareils de chauffage en 4 ans.



### PUIS-JE PRÉTENDRE

#### À LA PRIME CHAUFFAGE BOIS ?

**1 000 €\***

- je suis un particulier ;
- j'habite une des 8 communes du territoire d'Arve & Salève ;
- mon logement est ma résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans ;
- je souhaite remplacer ma cheminée ouverte ou mon appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, chaudière...)
- je choisis un nouvel appareil au bois performant, certifié Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent (liste des appareils certifiés par l'ADEME sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)) ;
- je fournis une photo avant et après installation de mon appareil en place et en fonctionnement ;
- je fais installer mon nouvel appareil par un professionnel qualifié Qualibois ou Qualibat Bois Energie et signataire de la charte d'engagement du Fonds Air Bois (liste disponible sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)) ;
- je m'engage à déposer mon ancien appareil en déchetterie et à accepter d'éventuelles visites de courtoisie pour vérification.

\* Prise en charge jusqu'à 50% du montant des travaux dans la limite de 1 000€

**2 000 €**

- je respecte les conditions précédentes ;
- +**
- mes ressources sont inférieures aux plafonds de l'Agence Nationale de l'Habitat (voir le tableau sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)).

### INTÉRESSÉS ?

Consultez toutes les infos sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr) ou contactez l'animateur de la Prime Chauffage Bois du SM3A via [prime-chauffage-bois@sm3a.com](mailto:prime-chauffage-bois@sm3a.com) / 04 50 07 13 94

→ Porté par Arve & Salève → Co-animé par le SM3A\*\* → Co-financé par l'ADEME\*\*\* et le Département de la Haute-Savoie



\*\* Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents  
\*\*\* Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Un dispositif REGENERO, plateforme de rénovation énergétique du genevois français.

**REGENERO**

04 58 57 00 87 [www.regenero.fr](http://www.regenero.fr)

UN SERVICE DU GENEVOIS FRANÇAIS, PÔLE MÉTROPOLITAIN

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le service public pour la rénovation énergétique de l'habitat du Genevois français « REGENERO » arrive sur Arve et Salève.

Pour rappel, le dispositif « REGENERO » est piloté par le Pôle Métropolitain du Genevois Français en partenariat avec ses EPCI membres. Il s'agit d'un service gratuit et indépendant à destination des habitants du territoire pour les accompagner dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement. Ainsi, les citoyens d'Arve et Salève peuvent bénéficier d'un conseil technique et financier gratuit sur la rénovation énergétique via :

- un portail numérique : [www.regenero.fr](http://www.regenero.fr)
- un numéro unique : 04 58 57 00 87
- des permanences physiques avec un conseiller « REGENERO » sur RDV préalable :
  - » les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h00 à 12h00 à La Maison de Pays de La Roche-sur-Foron
  - » les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h00 à 12h00 à La Maison Intercommunale Cécile Bocquet de Reignier-Esery.



## ADMR - LIVRAISON DE REPAS



Le plaisir d'un repas équilibré sans avoir à le préparer.

En quoi consiste ce service ?

Nous livrons à votre domicile le repas de votre choix. Cette formule vous permet de conserver une alimentation saine, variée et équilibrée et adaptée à votre régime ou à vos habitudes alimentaires.

La qualité :

Les repas sont élaborés localement, à base de produits frais. Nous garantissons le suivi des normes de sécurité et d'hygiène, qu'il s'agisse de la confection et du transport des repas.

Le petit + :

N'hésitez pas à commander des repas supplémentaires pour vos visiteurs de passage pour la journée ou quelques jours !

Profitez d'aides ou d'avantages fiscaux :

Cette prestation peut être financée en partie par des organismes sociaux sous certaines conditions. Bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées.

En savoir + :

Pour un devis gratuit ou des renseignements sur les aides dont vous pouvez bénéficier, contactez l'association ADMR au 04 50 25 45 99

Les gammes de services de l'ADMR :

**AUTONOMIE** : Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap

**DOMICILE** : Ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage pour tous

**FAMILLE** : Garde d'enfants, soutien aux familles

**SANTÉ** : Soins infirmiers à domicile

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

### DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## LA POSTE



### Propriétaires de chiens: veillez à la sécurité de votre facteur!

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône-Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne

Rhône-Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal:

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage);
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

## ESPACE AQUALUDIQUE LES FORONS

### Ouverture du 2 mai au 18 octobre 2019

Conçu pour répondre à un besoin d'apprentissage fort, l'espace aqualudique des Foron accueille les scolaires des communes du Pays Rochois, d'Arbusigny, de Pers-Jussy, de Reignier et de Scientrier. L'équipement s'adresse aussi à toutes les familles qui souhaitent profiter d'un moment de détente en toute quiétude. Il accueille plus de 1000 enfants qui apprennent à nager dans le cadre de leur cursus scolaire.



Jours d'ouverture	PÉRIODE 1: PRINTEMPS du 11 mai au 5 juillet 2019	PÉRIODE 2: ÉTÉ du 6 juillet au 4 septembre 2019	PÉRIODE 3: AUTOMNE du 5 septembre au 18 octobre 2019
Lundi	12h00 - 13h30	10h15 - 19h30	12 h 00 - 13h30
Mardi	12 h 00 - 13h30 et 18h45 - 20h45	10h15 - 20h30	12 h 00 - 13h30 et 18h45 - 20h45
Mercredi	12 h 00 - 18 h 00	10h15 - 19h30	12 h 00 - 17 h 00
Jeudi	12 h 00 - 13h30	10h15 - 19h30	12 h 00 - 13h30
Vendredi	12 h 00 - 13h30 et 18h45 - 20h45	10h15 - 19h30	12 h 00 - 13h30 et 18h45 - 20h45
Samedi, dimanche et jours fériés	11 h 00 - 18h30*	10h15 - 19h30**	09 h 00 - 13 h 00***

\*16 juin 2019: Challenge Misiurny, la piscine ouvrira au public à partir de 13 h 00.

\*\*27 juillet 2019: interclubs régionaux, la piscine sera fermée toute la journée

\*\*\*Dimanche 8 septembre: 10h15-17h30

Les cours de l'association « La Bulle d'eau » vous propose des cours d'apprentissage de la natation. Quel que soit votre niveau ou celui de vos enfants, des cours sont proposés toute la saison pour les enfants (-de 16 ans), les adolescents ou les adultes. Des cours d'aquagym ou aquabike sont également proposés. Le Cercle des Nageurs Rochois propose à ceux qui souhaitent se perfectionner dans la natation, de participer à des entraînements pour se préparer à la compétition.

## MAIRIE D'ARBUSIGNY

Site de la commune : [www.arbusigny.fr](http://www.arbusigny.fr)

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY  
mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 heures  
mercredi : 8 h 30 à 11 h 30  
le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80  
E-mail : [mairie.arbusigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.arbusigny@wanadoo.fr)  
[adjoints.arbusigny@orange.fr](mailto:adjoints.arbusigny@orange.fr)

*Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.*

## ASSOCIATIONS

### A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79  
[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

### CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny  
Marie BAUD - Maire Adjointe

### Association des Parents d'Élèves (APE)

Anaïs L'HEUDE - [apearbusigny@yahoo.com](mailto:apearbusigny@yahoo.com)  
<http://ape.arbusigny.free.fr>

### Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET  
E-mail : [infos@foyer-arbusigny.fr](mailto:infos@foyer-arbusigny.fr)  
Site : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

### La P'tite Toile (cirque)

Tristan PITTARD - 06 79 34 25 28

### Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92  
[president@lesbornesenvtt.org](mailto:president@lesbornesenvtt.org)

### Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Présidente Sandra Verdon - 06 07 54 40 74  
[contact@louptiougolus.fr](mailto:contact@louptiougolus.fr)

### Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

François MOREL - 06 17 66 57 42

### ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95  
[arbunature@orange.fr](mailto:arbunature@orange.fr)

### ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09

### Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole  
71, ch de la Bunaz - 74930 Arbusigny  
[orcelaca@outlook.com](mailto:orcelaca@outlook.com) - 04 50 44 85 81  
Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

### Association culturelle: Les salons

Christine TORRES  
[www.salonsmusicaux.com](http://www.salonsmusicaux.com)

### Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES  
[www.facebook.com/zikylya.events](http://www.facebook.com/zikylya.events)  
<http://zikylya.com>

### Association Évolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95  
[evolution74930@gmail.com](mailto:evolution74930@gmail.com)  
[www.evolution.over-blog.com](http://www.evolution.over-blog.com)

### Association Thunder Team

19, rte de Biossy - 74930 Arbusigny  
Loïc VACHOUX - 06 14 57 01 08  
[nelly.wendel@orange.fr](mailto:nelly.wendel@orange.fr)

## VIE QUOTIDIENNE

### Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc

### Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu  
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
8 h 30 à 12 heures et 14 h 30 à 17 h 30  
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h  
04 50 94 41 60

### La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande Rue  
Lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h  
Samedi : 8 h 30 à 12 h  
04 50 43 41 84

### Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

### Préfecture

Rue du 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie - 74000 ANNECY  
Tél. : 04 50 33 60 00 - [www.haute-savoie.pref.gouv.fr](http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr)

### Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - 04 50 43 91 50

## ÉCOLES

### Maternelle

83, impasse de l'Église  
Tél. : 04 50 94 56 74

### Bureau de la Direction

04 50 94 56 82  
Classe Grande Section  
55, route du Col du Parc

### Primaire

29, route du Col du Parc

04 50 85 09 68

[ce.0740819N@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740819N@ac-grenoble.fr)

## ENVIRONNEMENT

### Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - 74930 REIGNIER-ESERY  
Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44

Problème sur votre relevé ou consommation : [releve@s-rb.fr](mailto:releve@s-rb.fr)  
Autres problèmes administratifs : [secretariat@s-rb.fr](mailto:secretariat@s-rb.fr)

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :  
Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi  
que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez  
que l'on effectue le relevé de compteur.*

### Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery - 09 70 21 09 36  
Été : 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre - du lundi au samedi (sauf jours fériés)  
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30  
Hiver : 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars - du lundi au samedi (sauf jours fériés)  
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

## URGENCES

Pompier : **18** - Gendarmerie : **17**  
Samu : **15** - Pharmacie de garde : **32 37**  
CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**  
Clinique Privée Pays de Savoie -  
Annemasse : **08 26 30 00 74**  
Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**  
ENEDIS  
Dépannage : **09 726 750 74**

Raccordement consommateur :  
**09 693 218 11**  
Raccordement producteur :  
**09 693 218 00**  
ALMA 74 : **04 50 46 80 91**  
Maltraitance personnes âgées  
Allô enfance maltraitée :  
**119 ou 08 00 05 41 41**

## LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE COMMUNE

### JUILLET

**Mardi 2 juillet**  
Cinéma plein air

**Dimanche 14 juillet**  
Repas & feux d'artifice

### AOÛT

**Mercredi 14 août**  
Don du sang

### SEPTEMBRE

**Jedi 5 septembre**  
Inscription foyer

**Jedi 12 septembre**  
Assemblée générale cantine

**Vendredi 13 septembre**  
Assemblée générale APE

**Vendredi 20 septembre**  
Conférence  
« Pollution lumineuse »

**Mercredi 25 septembre**  
Assemblée générale foyer

**Samedi 28 septembre**  
Loto

### OCTOBRE

**Jedi 3 octobre**  
Après-midi des aînés

**Vendredi 4 octobre**  
Débat octobre rose

**Samedi 5 octobre**  
Arbu color

**Samedi 12 et dimanche 13 octobre**  
Festival des sciences et des arts

**Dimanche 20 octobre**  
Goûter des aînés

**Samedi 27 octobre**  
Vente de chrysanthèmes

# ARBUSIGNY

Salle des Fêtes

Dimanche 14 JUILLET 2019

## PAËLLA

dès 20 heures

## BAL GRATUIT

Orchestre : André MICHOLLET

## FEUX D'ARTIFICE

à 23 heures



Réservez vos cartes  
avant le 8 juillet  
à la Mairie, auprès des Elus  
et dans les commerces.

CARTE REPAS : 20 €

### LE FRELON ASIATIQUE

### EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

#### DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - Vespa Crabro



Frelon asiatique - Vespa Velutina



Pour plus d'informations : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique,  
apprenez à le reconnaître et  
SIGNALEZ SA PRÉSENCE !